

Lycée Josy Barthel de Mamer
Monsieur Claude CHRISTNACH
Directeur
2, rue Gaston Thorn
L-8268 MAMER

Luxembourg, le 24 mai 2024

**Objet : Modification de l'offre scolaire du LJBM
Soutien de l'OAI à l'ouverture d'une section spécifique ESG construction en
parallèle du maintien de la formation de technicien en génie civil**

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 17 mai 2024, et suite à la réunion du Conseil de l'Ordre du 21 mai 2024, nous avons l'avantage de vous confirmer que l'OAI soutient votre projet d'ouverture d'une section spécifique ESG construction à la condition que cela se fasse en parallèle du maintien de la formation de technicien en génie civil.

Les bureaux d'architectes et d'ingénieurs-conseils au Luxembourg, sont en recherche permanente de personnes hautement qualifiées, vu le domaine très dynamique de la construction et son marché de l'emploi extrêmement tendu au Luxembourg.

Les techniciens en génie civil, en tant que profil intermédiaire, répondent à un besoin du secteur de la construction, aussi bien des bureaux de maîtrise d'œuvre, que des maîtres d'ouvrage et des entreprises.

L'arrêt de cette formation, même temporaire, sera ainsi extrêmement dommageable pour le secteur, mais également pour le LJBM dont l'essence même est de regrouper des formations en lien avec la construction⁽¹⁾.

Nous sommes tout à fait disposés à participer tant à la mise en place du nouveau cursus ESG construction qu'à l'adaptation, en cas de besoin, de la formation actuelle de technicien en génie civil.

Ainsi, nous accueillons très favorablement l'organisation d'une entrevue commune LJBM / OAI avec le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Claude MEISCH et le Directeur du Service de la Formation professionnelle Tom MULLER telle que proposée dans votre courrier susmentionné.

⁽¹⁾ Cf. exposé des motifs du projet de loi n°4759 portant création d'un établissement d'enseignement secondaire technique à Mamer :

« Pour les cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique, il a été retenu, en concertation avec les responsables des Lycées techniques de la région Centre, d'axer principalement les formations sur les métiers du bâtiment aussi bien au niveau CITP ou CATP qu'au niveau de la formation du technicien. »

<https://wdocs-pub.chd.lu/docs/exped/001/005/007404.pdf>

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Conseil de l'Ordre

Michelle FRIEDERICI
Présidente



Patrick NOSBUSCH
Vice-Président



Pierre HURT
Directeur



P.S. : Copie de la présente lettre a été adressée au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse Claude MEISCH.